Crédit Mutuel
CCM HAUT GRESIVAUDAN
998 AVENUE DE LA GARE 38530 PONTCHARRA
☎ 04 76 95 60 44 FAX 04 76 97 28 71 ✉ 07235@creditmutuel.fr BIC : CMCIFR2A

Exemplaire Client
à conserver

10278
07235

ABF PRESTATIONS EN FORMATION
114 RUE SOUS LA TOUR
38570 TENCIN

Le 24/04/2024

Objet : information sur vos remises chèques

Le Crédit Mutuel est résolument engagé dans une démarche de sécurisation des opérations bancaires. A ce titre et, face à la progression de nouvelles formes de fraude, nous avons dû prendre un certain nombre de dispositions destinées à sécuriser l'encaissement des chèques qui nous sont remis.

Vous avez récemment ouvert un compte auprès de notre Caisse de Crédit Mutuel et nous vous remercions pour votre confiance.

Dans un souci de transparence, nous tenons à vous rappeler quelques informations essentielles concernant nos procédures d'encaissement de chèques.

Il faut savoir que tout chèque déposé sur un compte n'est considéré comme effectif que sous réserve de son encaissement définitif par la banque.

De ce fait, le montant de tout chèque remis pour encaissement à votre banque ne devra en aucun cas être considéré comme un avoir immédiatement disponible. Il ne le sera qu'à l'issue d'un délai de 12 jours ouvrés.

Ce délai **ne modifie cependant en rien la date de valeur* appliquée à la remise de votre chèque.**

Dans l'intervalle, nous vous invitons à vous assurer du maintien d'une provision disponible et suffisante sur votre compte pour honorer les diverses opérations débitrices que vous pourriez effectuer.

Ces mesures de sécurité sont mises en oeuvre afin de préserver au mieux nos intérêts respectifs. Elles sont bien entendu conformes aux Conditions Générales de la convention de compte que vous avez souscrite.

En vous remerciant pour votre compréhension et restant à votre disposition pour vous apporter toute précision utile,

Nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Votre conseiller

** Les dates de valeur applicables aux opérations bancaires sont consultables sur www.creditmutuel.fr ou sur simple demande auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel.*

Crédit Mutuel
CCM HAUT GRESIVAUDAN
998 AVENUE DE LA GARE 38530 PONTCHARRA
☎ 04 76 95 60 44 FAX 04 76 97 28 71 ✉ 07235@creditmutuel.fr BIC : CMCIFR2A

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :
CCM HAUT GRESIVAUDAN 998 AVENUE DE LA GARE 38530 PONTCHARRA
déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 500 €.
Monsieur Alexis BOIS FARINAUD, gérant de la société ABF PRESTATIONS EN FORMATION , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 114 RUE SOUS LA TOUR 38570 TENCIN, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	BOIS FARINAUD Alexis
Nombre de parts	1500
Montant versé	1 500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :
- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 24 avril 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST06

lu et approuvé

Virginie SAINT-MARCEL
Chargée d'Affaires Professionnels

Crédit Mutuel
Haut Gresivaudan
Rue de Prépontin
38660 LE TOUVET
Tél. 04 76 95 60 44 (appel local non surtaxé)
Fax 04 76 97 28 71